



ENSEIGNEMENT À DISTANCE

INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE

PROGRAMME 2024-2025



FACULTÉ DE
MONTPELLIER



FACULTÉ DE PARIS

I. PRESENTATION DES ETUDES

1. Le cycle L

La formation de Cycle L en théologie est dispensée dans quatre départements : Biblique (Ancien Testament, Nouveau Testament et langues anciennes). Systématique (philosophie, éthique, dogmatique). Historique (histoire ancienne, moderne et contemporaine) et Pratique (théologie pratique). Des cours de méthodologie, de sciences des religions, de sociologie, de psychologie et de langues vivantes complètent cette formation.

Le cursus de Cycle L est prévu en trois années (notées Cycle L1, L2, L3) après le baccalauréat. Il est organisé en six semestres composés d'unités d'enseignements (UE) équivalant à 180 crédits (ECTS) au total (60 crédits / an).

Un parcours du Cycle L1 est proposé sur deux ans aux étudiants affichant la volonté d'entrer dans un cursus de cycle L complet. Ce contrat permet de réaliser l'ensemble de la L1 en deux ans (quatre semestres) consécutifs, sans interruption. Un plan d'études est déjà établi sur deux ans.

2. Le plan d'études

Pour valider le Cycle L, vous devez valider toutes les UE des deux semestres qui composent chaque année (détails ci-dessous).

CYCLE L – 1^{ère} année (L1) : 6 UE = 60 crédits

UE 1 Biblique (14 ECTS) : 4 modules

- 1BA1 : Ancien Testament Introduction (S1) : 4 ECTS
- 1BA2 : Ancien Testament Introduction (S2) : 3 ECTS
- 1BN1 : Nouveau Testament Introduction (S1) : 4 ECTS
- 1BN2 : Nouveau Testament Introduction (S2) : 3 ECTS

UE 2 Langues bibliques (14 ECTS) : 4 modules

- 1LH1 : Hébreu (S1) : 4 ECTS
- 1LH2 : Hébreu (S2) : 3 ECTS
- 1LG1 : Grec (S1) : 4 ECTS
- 1LG1 : Grec (S2) : 3 ECTS

UE 3 Histoire (12 ECTS) : 4 modules

- 1HA : Histoire ancienne (S2) : 3 ECTS
- 1HC : Histoire contemporaine (pas en 2023-2024) : 3 ECTS
- 1HM1 : Histoire moderne (S1) : 3 ECTS
- 1HM2 : Histoire moderne (S2) : 3 ECTS

UE 4 Systématique (9 ECTS) : 3 modules

- 1SP : Philosophie (S1 ou S2) : 3 ECTS
- 1SD1 : Dogmatique (S1) : 3 ECTS
- 1SD2 : Dogmatique (S2) : 3 ECTS

UE 5 Pratique (3 ECTS) : 1 module

- 1P : Théologie pratique (S1 ou S2) : 3 ECTS

UE 6 Outils (8 ECTS) : 3 modules

- 1OM1 : Méthodologie (S1 et S2) : 3 ECTS
- 1OL1 : LV Anglais ou Allemand ou Espagnol (S1 et S2) : 3 ECTS
- 1OSR : Sciences des religions : 2 ECTS

CYCLE L – 2^{ème} année (L2) : 8 UE = 60 ECTS**UE 7 Biblique (12 ECTS) : 3 modules**

- 2BA : Ancien Testament (S3 ou S4) : 4 ECTS
- 2BN : Nouveau Testament (S3 ou S4) : 4 ECTS
- 2BE : Exégèse Nouveau et Ancien Testament, méthodologie (S3) : 4 ECTS

UE 8 Langues bibliques (10 ECTS) : 4 modules

- 2LH1 : Hébreu (S3) : 3 ECTS
- 2HL2 : Hébreu (S4) : 2 ECTS
- 2LG1 : Grec (S3) : 3 ECTS
- 2LG2 : Grec (S4) : 2 ECTS

UE 9 Histoire (9 ECTS) : 3 modules

- 2HA : Histoire ancienne (S3) : 3 ECTS
- 2HM : Histoire moderne (S3 ou S4) : 3 ECTS
- 2HC : Histoire contemporaine (pas en 2023-2024) : 3 ECTS

UE 10 Systématique (9 ECTS) : 3 modules

- 2SP : Philosophie (S4) : 3 ECTS
- 2SD : Dogmatique (S3 ou S4) : 3 ECTS
- 2SE : Ethique (S4) : 3 ECTS

UE 11 Pratique (9 ECTS) : 3 modules

- 2P1 : Théologie pratique (S3) : 3 ECTS
- 2P2 : Théologie pratique (S4) : 3 ECTS
- 2P3 : Stage pratique : 3 ECTS

UE 12 Outils (4 ECTS) : 2 modules

- 2OLA1 : LV Anglais ou Allemand ou Espagnol (S3 et S4) : 2 ECTS
- 2OM : Méthodologie (S3 et S4) : 2 ECTS

UE 13 Sciences des religions (4 ECTS) : 2 modules

- 2SC1 : Sciences des religions (pas en 2024-2025) : 2 ECTS
- 2SC2 : Sociologie ou Psychologie de la religion (S3 ou S4) : 2 ECTS

UE 14 Variable (3 ECTS) : 1 module

- 2V : Module thématique : 3 ECTS
- (1 module au choix en concertation avec la direction des études du cycle L2-L3)

CYCLE L – 3^{ème} année (L3) : 8 UE = 60 ECTS**UE 15 Biblique (12 ECTS) : 3 modules**

- 3BA : Exégèse Ancien Testament (S5 ou S6) : 4 ECTS
- 3BN : Exégèse Nouveau Testament (S5) : 4 ECTS
- 3BNA : Cours commun Ancien/Nouveau Testament (pas en 2023-2024) : 4 ECTS

UE 16 Langues bibliques (4 ECTS) : 1 module AU CHOIX

- 3LH : Hébreu (S5 ou S6) : 4 ECTS
- 3LG : Grec (S5 ou S6) : 4 ECTS

UE 17 Histoire (9 ECTS) : 3 modules

- 3HA : Histoire ancienne (S5 ou S6) : 3 ECTS
- 3HM : Histoire moderne (S5 ou S6) : 3 ECTS
- 3HC : Histoire contemporaine (pas en 2023-2024) : 3 ECTS

UE 18 Systématique (12 ECTS) : 4 modules

- 3SP : Philosophie (S6) : 3 ECTS
- 3SD1 : Dogmatique (S5) : 3 ECTS
- 3SD2 : Dogmatique (S6) : 3 ECTS
- 3SE : Ethique (S6) : 3 ECTS

UE 19 Pratique (8 ECTS) : 2 modules

- 3P1 : Théologie pratique (S5) : 4 ECTS
- 3P2 : Théologie pratique (S6) : 4 ECTS

UE 20 Outils (3 ECTS) : 1 module

- 3OLA1 : LV Anglais ou Allemand ou Espagnol (S5 ou S6) : 3 ECTS

UE 21 Sciences des religions (4 ECTS) : 2 modules

- 2SC1 : Sciences des religions (pas en 2024-2025) : 2 ECTS
- 2SC2 : Sociologie ou Psychologie de la religion (S3 ou S4) : 2 ECTS

UE 22 Variables (4 ECTS) : 2 modules

- 3V1 : Module thématique : 2 ECTS

- 3V2 : 1 module au choix

2 modules au choix en concertation avec la direction des études du cycle L2-L3

UE 23 Dissertation : 4 ECTS

- 3D : Dissertation dans l'une des disciplines : 4 ECTS

II. PROGRAMME DES COURS 2024-2025**UE1, 7 et 15, BIBLIQUE****Ancien Testament**

Axel Bühler : axel.bühler@ipt-edu.fr

Rodrigo de Sousa : rodrigo.desousa@ipt-edu.fr

« Introduction à la Bible hébraïque / Ancien Testament I », A. Bühler

Le canon biblique, l'histoire d'Israël et le Pentateuque [Torah]. La structure, le contenu, les enjeux et l'histoire de la formation de chacun des livres du Pentateuque seront présentés. Le cours sera accompagné de lectures et analyses de textes choisis et de la documentation tirée de l'archéologie.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1B-A-2425-D1

« Introduction à la Bible hébraïque / Ancien Testament II », A. Bühler

Les Prophètes [Nevi'im] et les Écrits [Ketouvim]. La structure, le contenu, les enjeux et l'histoire de la formation de chacun des livres du Pentateuque seront présentés. Le cours sera accompagné de lectures et analyses de textes choisis et de la documentation tirée de l'archéologie.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1B-A-2425-D2

« Rois et Royauté dans l'Ancien Testament », R. De Sousa

Ce cours propose une investigation des textes concernant la royauté dans l'AT et pose les questions suivantes : comment peut-on reconstruire une histoire de la monarchie d'Israël et Juda à partir des textes bibliques ? Quelles conceptions de la royauté y sont perceptibles ? Quelle est leur relation avec les idéologies royales du Proche-Orient ancien ? À partir de ces questions sera interrogée la relation entre rois et prophètes ainsi que la place de la notion de royauté dans la construction d'une théologie de l'Ancien Testament.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2B-A-2425-D / 3B-A-2425-D

Nouveau Testament

Valérie Nicolet : valerie.nicolet@ipt-edu.fr

Céline Rohmer : celine.rohmer@ipt-edu.fr

« Introduction au Nouveau Testament (I) : du Christ des évangiles au Jésus de l'histoire », C. Rohmer
Après une présentation générale du corpus néo-testamentaire et du monde où vivaient Jésus et les premiers chrétiens, ce cours propose une première approche historique, littéraire et théologique des quatre évangiles et du livre des Actes.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1B-N-2425-D1

« Introduction au Nouveau Testament (II): la tradition épistolaire et l'Apocalypse », C. Rohmer

Ce cours propose une introduction socio-historique, rhétorique et théologique au corpus épistolaire – particulièrement les épîtres de l'Apôtre Paul – et une première approche littéraire et théologique du livre de l'Apocalypse.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1B-N-2425-D2

« Partition du judaïsme et du christianisme », V. Nicolet

Cours fait en commun avec l'Université de Lorraine

Il est habituel de construire Paul comme l'artisan de la rupture entre le judaïsme et le christianisme. À travers la lecture de quelques textes tirés des épîtres et des Actes des Apôtres, ce cours retravaillera cette représentation, et montrera comment l'apôtre s'inscrit pleinement dans le judaïsme du premier siècle. La rupture entre les deux grandes traditions monothéistes est à dater plus tardivement.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2B-N-2425-D / 3B-N-2425-D

Cours communs AT-NT

« Méthodologie de l'exégèse Ancien et Nouveau Testament », A. Bühler, V. Nicolet, C. Rohmer et R. De Sousa

Introduction aux méthodes exégétiques dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Travail sous forme d'ateliers sur des extraits de textes.

Prérequis : Cours d'introduction AT et NT ; avoir commencé le grec et l'hébreu

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2

Code cours : 2B-NA-2425-D

« Loi et éthique », V. Nicolet et R. De Sousa

Ce cours proposera un survol des emplois de Torah/nomos dans un certain nombre de textes du judaïsme ancien (principalement dans la Torah, la Septante, les lettres de Paul) et cherchera à analyser le rôle de la loi dans le développement de l'éthique des traditions juives. Il sera donné à deux voix par les enseignant·e·s d'Ancien et de Nouveau Testaments à Montpellier et Paris.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L3 (variable L2)

Code cours : 2B-NA-2425-D2 / 3B-NA-2425-D

UE2, 8 et 16, LANGUES BIBLIQUES

Hébreu

Jan Rückl : janrucklsafarif@gmail.com

« Hébreu – 1er niveau (I) », J. Rückl

Cette première année d'apprentissage, qui se fait à partir des textes bibliques, est tout d'abord une découverte de l'« univers » hébraïque, c'est-à-dire d'un mode et d'une structure de pensée bien différents des cultures occidentales, et dont la langue est le reflet. Il s'agira d'en apprendre les bases, notamment la formation du nom et des adjectifs, avec les articles, prépositions et pronoms, les conjugaisons du verbe fort et les règles syntaxiques élémentaires ainsi que le vocabulaire le plus courant. Ces bases permettront aux étudiants de lire et traduire petit à petit un ou deux textes de la bible hébraïque et de comprendre ainsi pourquoi la traduction est déjà une interprétation. À partir des mots étudiés, on ouvrira quelques fenêtres sur la culture et le monde du Proche-Orient ancien.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1L-H-2425-D1

« Hébreu – 1er niveau (II) », J. Rückl

Poursuite de l'initiation à l'hébreu biblique et de la découverte des bases : formation du nom et des adjectifs, avec les articles, prépositions et pronoms, les conjugaisons du verbe fort et les règles syntaxiques élémentaires ainsi que le vocabulaire le plus courant. Ces bases permettront aux étudiants de lire et traduire petit à petit un ou deux textes de la bible hébraïque et de comprendre ainsi pourquoi la traduction est déjà une interprétation. À partir des mots étudiés, on ouvrira quelques fenêtres sur la culture et le monde du Proche-Orient ancien.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1L-H-2425-D2

« Hébreu – 2ème niveau (I) », J. Rückl

Ce cours est la suite immédiate du cours de premier niveau. On y étudiera principalement les verbes faibles, irréguliers, à gutturales. On verra des spécificités ou des difficultés syntaxiques. Une large part sera faite à la traduction de textes en lien avec les leçons.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2

Code cours : 2L-H-2425-D1

« Hébreu – 2ème niveau (II) », J. Rückl

Poursuite de la consolidation des bases acquises en premier niveau. Dans ce cours, on étudiera principalement les verbes faibles, irréguliers, à gutturales. On verra des spécificités ou des difficultés syntaxiques. Une large part sera faite à la traduction de textes en lien avec les leçons.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2

Code cours : 2L-H-2425-D2

« Hébreu – 3ème niveau », J. Rückl

Le cours d'Hébreu 3 est centré sur la traduction de différents textes bibliques (narratifs, prophétiques, poétiques, législatifs). Contrairement aux cours d'Hébreu 1 et 2, il n'y aura donc pas de nouveau point grammatical à chaque leçon. En lien avec les textes étudiés, nous reviendrons sur quelques éléments déjà vus dans le cours d'Hébreu 2 afin de les consolider. Nous travaillerons également sur la syntaxe, le champ lexical, quelques éléments de base de la critique textuelle et sur des questions d'ordre exégétique.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L3

Code cours : 3L-H-2425-D (si validé dans l'UE2) ou 3V-H-2425-D (si validé dans l'UE8)

Grec

Anna LAMPADARIDI : anlamp@gmail.com

« Grec – 1er niveau (I) », A. Lampadaridi

Initiation au grec du Nouveau Testament : vocabulaire, déclinaisons, conjugaisons, syntaxe de base. La progression grammaticale permettra d'aborder des textes simples des évangiles.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1L-G-2425-D1

« Grec – 1er niveau (II) », A. Lampadaridi

Poursuite de l'initiation au grec du Nouveau Testament : vocabulaire, déclinaisons, conjugaisons, syntaxe de base. La progression grammaticale permettra d'aborder des textes des évangiles et des épîtres.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1L-G-2425-D2

« Grec – 2ème niveau (I) », A. Lampadaridi

Consolidation des bases acquises en Grec 1er niveau (rappels sur la conjugaison grecque : révision du verbe actif, moyen et passif). Perfectionnement de la grammaire et de la syntaxe (le parfait et le plus-que-parfait ; le subjonctif et l'impératif). Traduction de passages du Nouveau Testament (évangiles et Actes).

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2

Code cours : 2L-G-2425-D1

« Grec – 2ème niveau (II) », A. Lampadaridi

Consolidation des bases (rappels sur la conjugaison grecque : révision du verbe actif, moyen et passif). Perfectionnement de la grammaire et de la syntaxe (le parfait et le plus-que-parfait ; le subjonctif et l'impératif ; introduction aux verbes en -μ ι). Traduction de passages du Nouveau Testament (évangiles et Actes).

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2

Code cours : 2L-G-2425-D2

« Grec – 3ème niveau », A. Lampadaridi

Approfondissement de l'étude de la grammaire et de la syntaxe (optatif, syntaxe de ὅς, ἵνα, ἄν, attraction du relatif). Autonomie dans la compréhension du grec biblique, perfectionnement de la grammaire et de la syntaxe. Étude d'épîtres du Nouveau Testament (notamment saint Paul), initiation au grec de la Septante, à la littérature patristique et à la poésie liturgique. Lecture et analyse détaillées de textes qui permettront d'aborder différents points : vocabulaire, transmission du texte, interprétation.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L3

Code cours : 3L-G-2425-D (si validé dans l'UE2) ou 3V-G-2425-D (si validé dans l'UE8)

UE3, 9 et 17, HISTOIRE

Histoire du christianisme ancien

Anna Van den Kerchove : anna.van-den-kerchove@ipt-edu.fr

« Introduction à l'histoire du christianisme ancien », A. Van den Kerchove

Le cours a pour but d'étudier la manière dont des cercles de sectateurs de Jésus se développent au cours des premiers siècles de l'ère commune ; il s'agit de poser les principaux jalons de ce développement en le replaçant dans le cadre de l'histoire de l'Empire romain.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1H-A-2425-D

« Les femmes chrétiennes entre le II^e et le IV^e siècle », A. Van den Kerchove

Le cours a pour but d'étudier la place des femmes dans les premiers groupes chrétiens, avec en arrière-plan la société gréco-romaine. Nous verrons l'élaboration progressive d'un mode de vie spécifique aux femmes chrétiennes. Nous étudierons également des figures féminines historiques, ainsi que mythiques. Cela nous permettra de nous intéresser également à la construction du féminin dans l'Antiquité, et à la compréhension des genres dans le monde gréco-romain.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2H-A-2425-D / 3H-A-2425-D

Histoire du christianisme à l'époque moderne

Pierre-Olivier Léchet : pierre-olivier.lechet@ipt-edu.fr

Chrystel Bernat : chrystel.bernat@ipt-edu.fr

« Réformes et réformateurs en Europe au XVI^e siècle (I) », C. Bernat

Des milieux chrétiens dévots aux cercles théologiens, des élans réformistes du Moyen âge tardif à la révolution de 1517 *via* le séisme humaniste et les premiers ébranlements religieux à Oxford et à Prague aux prises avec l'appétence spirituelle des fidèles, ce premier volet aborde les prémices de la Réforme en Europe et la Réforme luthérienne dans le Saint-Empire romain germanique. On y examine les croyances et les pratiques religieuses ainsi que la dimension conflictuelle des protestations spirituelles de la chrétienté latine.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1H-M-2425-D1

« Réformes et réformateurs en Europe au XVIe siècle (II) », C. Bernat

Attentif aux dimensions sociétales ainsi qu'aux modalités et processus d'instauration de la Réforme (théologique, liturgique et ecclésiologique, éducatif et culturel) ; ce second volet présente la diversité de ses mouvances (magistérielle, urbaine, radicale) à travers une galerie de portraits des réformateurs, et les caractéristiques de chacune des grandes voix du protestantisme naissant en Suisse alémanique et en Suisse romande, en France et en Angleterre

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1H-M-2425-D2

« Catéchismes et pédagogues protestants (XVI-XXe siècles) », P.-O. Lécho

Dès les origines, les théologiens protestants se sont souciés de la transmission de la foi et des formes de celle-ci. De la Réforme au XXe siècle en passant par Comenius et Rousseau, ce cours explorera les méthodes, les formes et les contenus des catéchismes réformés mais aussi les réflexions pédagogiques qui marquèrent l'évolution de la pensée catéchétique protestante.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2H-M-2425-D / 3H-M-2425-D

« Le protestantisme face à l'islam (XVIe-XVIIIe siècle) », P.-O. Lécho

Je me réjouis que vous suiviez ce cours. Le sujet s'est imposé à moi dans un contexte où la question du rapport entre Occident et islam est devenue extrêmement conflictuelle et est souvent abordée de manière caricaturale. Il m'a donc semblé vital de traiter de la question d'un point de vue historique afin de relativiser quelque peu certains jugements de valeur trop rapides, quels qu'ils soient d'ailleurs, et qui sont devenus monnaie courante aujourd'hui. Je suis en effet convaincu que l'histoire est un excellent moyen de dédramatiser une réalité souvent abordée de manière passionnelle.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L3

Code cours : 3H-M-2425-D

Histoire du christianisme à l'époque contemporaine

Gilles Vidal : gilles.vidal@ipt-edu.fr

« Le protestantisme français contemporain (XIX-XXIe siècles) : approche historique et sociologique »
G. Vidal

Après la tourmente révolutionnaire, les Articles organiques donnent une légitimité et une visibilité au protestantisme en tant que groupe social et institutions. Ce cours examinera l'évolution des différentes confessions et courants du protestantisme français, sous le régime concordataire puis sous celui de la séparation des Églises et de l'État. Les caractéristiques sociologiques et théologiques de chaque groupe seront à l'étude, ainsi que leur positionnement par rapport à l'État et aux autres groupes religieux.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1H-C-2425-D

« Le protestantisme français au XXe siècle. Dynamisme interne, crises et gestion du pluralisme »
G. Vidal

Ce cours combine une approche chronologique et thématique : on suivra un certain nombre de « dossiers » sur la durée : de la toute fin du XIX^e siècle avec le christianisme social aux années 1980 avec l'engagement politique de certains théologiens protestants. La « Grande Guerre » interrompt le processus de recherche de l'unité institutionnelle du protestantisme français tout en ayant parallèlement pour effet de rapprocher les différentes tendances. Les années qui suivent sont celles de la construction de l'Eglise Réformée ainsi que des tensions théologiques marquées à la fois par un retour à l'orthodoxie et par le barthisme. Une place sera aussi faite dans le cours aux débuts du pentecôtisme et du mouvement évangélique en France. La Seconde Guerre mondiale pose aux protestants – comme à tous les français – la question de la loyauté par rapport au pouvoir ainsi que le positionnement à tenir face à « la question juive ». Dans ce cours, un regard particulier sera porté sur la situation des populations évacuées de l'Est de la France vers les Sud-Ouest et les débuts de l'action de la Cimade. Enfin Les changements sociaux de la fin des années 1960 et leur impact sur le protestantisme seront également abordés.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2-L3

Code cours : 2H-C-2425-D / 3H-C-2425-D

UE4, 10 et 18, THEOLOGIE SYSTEMATIQUE

Philosophie

Marc Boss : marc.boss@ipt-edu.fr

« Platon et ses prédécesseurs », M. Boss

Une plongée dans les écrits majeurs de Platon, un auteur séminal que la littérature philosophique et théologique des siècles ultérieurs commentera sans relâche, mais qui peut se lire aussi comme un épigone dont les thèses s'élaborent en dialogue critique avec celles de ses prédécesseurs et des écoles rivales qu'ils ont fondées dans les colonies grecques d'Asie Mineure et d'Italie.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1S-P-2425-D

Ethique

Marc Boss : marc.boss@ipt-edu.fr

« Qu'est-ce qu'une éthique théologique ? », M. Boss

Existe-t-il une manière spécifiquement théologique d'aborder les questions éthiques ? Le cours prend cette question pour point de départ d'une enquête visant à définir, dans une perspective protestante et sous l'horizon d'un christianisme œcuménique, les sources textuelles, les règles interprétatives et les procédures délibératives et décisionnelles d'une éthique théologique.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2S-E-2324-D / 3S-E-2324-D

« L'éthique kierkegaardienne », J. Bord

Au fil de son œuvre, Kierkegaard a élaboré une véritable éthique protestante fondée sur les notions d'amour chrétien, d'égalité humaine et de responsabilité humaine. Dans le cadre de ce cours, nous tâcherons de présenter cette éthique, à grand renfort de textes, avant de discuter de ses potentielles implications pour notre monde contemporain.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2S-E-2425-D2 / 3S-E-2425-D2

Dogmatique

Guilhen Antier : guilhen.antier@ipt-edu.fr

Frédéric Chavel : frederic.chavel@ipt-edu.fr

« À l'école de Luther et de Calvin : une introduction à la théologie protestante (I) », G. Antier

Ce cours propose d'établir une « carte d'identité théologique » du protestantisme luthéro-réformé d'après les pensées de Martin Luther et de Jean Calvin. Nous nous situerons au carrefour du contenu de la théologie, de la personne du théologien et de la démarche théologique. Ce premier volet du cours s'intéressera principalement aux principes matériel et formel de la Réforme.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1S-D-2425-D1

« À l'école de Luther et de Calvin : une introduction à la théologie protestante (II) », G. Antier

Ce cours propose d'établir une « carte d'identité théologique » du protestantisme luthéro-réformé d'après les pensées de Martin Luther et de Jean Calvin. Nous nous situerons au carrefour du contenu de la théologie, de la personne du théologien et de la démarche théologique. Ce second volet du cours s'intéressera principalement à l'ecclésiologie de la Réforme ainsi qu'à la manière d'articuler foi chrétienne et politique.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1S-D-2425-D2

« Figures de proue de la théologie contemporaine », F. Chavel

Quelques figures de proue de la théologie Initiation à l'univers de pensée de quelques théologiens marquants de l'époque contemporaine, sans se limiter à la théologie protestante.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2S-D-2425-D1 / 3S-D-2425-D

« Relire le Credo : esquisse d'une dogmatique », G. Antier

Le *Credo* ou *Symbole des apôtres* alimente et structure la réflexion dogmatique depuis des générations. Rassemblant les grandes thématiques du discours de la foi chrétienne, il requiert aujourd'hui un travail de relecture et de réinterprétation. Pour ce faire, on redéployera la théologie de Karl Barth en la croisant avec d'autres approches.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2

Code cours : 2S-D-2425-D1

UE5, 11 et 19, THEOLOGIE PRATIQUE

Nicolas Cochand : nicolas.cochand@ipt-edu.fr

Christophe Singer : christophe.singer@ipt-edu.fr

Elian Cuvillier : elian.cuvillier@ipt-edu.fr

« Introduction à la théologie pratique », Ch. Singer

D'où vient la notion de « théologie pratique » ? Dans quelle mesure la théologie peut-elle être « pratique » ? Les différentes conceptions de la théologie pratique peuvent-elles s'articuler entre elles ? Quelle place, quels buts, quels champs, quelles méthodes pour la théologie pratique ? Guidé entre autres par ces questions, ce cours constitue une première approche de la théologie pratique, une discipline qui inclut une réflexion constante sur ses propres enjeux et présupposés.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1P-2425-D

« La communion ecclésiale luthérienne et réformée: pratiques et conceptions » N. Cochand et F. Chavel
Le cours a pour objet la pluralité qu'implique la notion de communion, en particulier dans le contexte de la naissance de l'Église protestante unie de France. Il abordera les enjeux théologiques et ecclésiologiques, et les dispositifs institutionnels qui y répondent. Il interrogera la manière dont des mémoires différentes s'articulent, se confrontent ou s'ignorent, et analysera quelle théologie implicite est révélée par les pratiques. Le cours comportera des exposés magistraux, du travail sur les documents de référence. Quelques visites seront suggérées.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2P-P-2425-D / 3P-P-2425-D

« Homilétique », E. Cuvillier

Que recouvre l'acte de la prédication ? Quelles sont ses racines bibliques, ses fondements théologiques ? Quelle est sa dimension existentielle ? Quelle place la prédication occupe-t-elle dans le ministère pastoral et dans la vie paroissiale ? Prédication, communication et art de la rhétorique : quelle articulation ? Prédication didactique, narrative, existentielle, dogmatique etc. : quelle est la visée d'un geste qui reste, quoi qu'on en dise, au centre de la vie ecclésiale ? Telles sont quelques-unes des questions que ce cours abordera. Ce cours tentera également, dans la mesure du possible, de donner une place à des exercices pratiques via des séances en visioconférence.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2P-P-2425-D2 / 3P-P-2425-D2

« Stage de théologie pratique », à définir avec l'enseignant en théologie pratique de la faculté où vous êtes inscrit.e (Christophe Singer, Montpellier et Nicolas Cochand, Paris)

Le stage initie à la méthodologie de l'observation participante. Il s'agit de construire une réflexion théologique à propos et à partir des pratiques spécifiques au lieu de stage. La démarche débute donc avant et se termine après le stage proprement dit. Un rapport de stage d'une vingtaine de pages doit être remis. Un seul stage peut être effectué, en cycle L2 ou cycle L3.

Peut être effectué au semestre d'automne ou de printemps

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2P-S-2425-D

UE 6, 12 et 20, OUTILS

Langues

« Cours d'anglais théologique », A. Van den Kerchove

Pour les confirmés, tout niveau de cycle L confondu : lecture de textes anglais.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1, L2/L3

Code cours : 1O-LVA-2425-D1, 2O-LVA-2425-D1 / 3O-LVA-2425-D1

« Cours d'anglais théologique », V. Nicolet

Pour les confirmés, tout niveau de cycle L confondu : lecture de textes anglais.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1, L2/L3

Code cours : 1O-LVA-2425-D2, 2O-LVA-2425-D2 / 3O-LVA-2425-D2

Méthodologie 1

« Méthodologie », Andrea Vestrucci assistant.ead@ipt-edu.fr

Ce cours, destiné à tous les L1, offre aux étudiants des documents ressources qui présentent les différents travaux demandés en licence (fiche de lecture, dissertation, commentaire de texte) et la méthodologie spécifique à chacun de ces travaux. Sur ces documents, le cours présente des exercices progressifs et des séances en visioconférence, répartis sur toute l'année universitaire : ces exercices et séances permettent aux étudiants de maîtriser les différentes typologies de travail (comment écrire une bibliographie, comment rédiger une fiche, comment produire une dissertation bien argumentée...). Les séances Zoom sont conçues comme des moments d'apprentissage collectif : pendant ces séances, les étudiants présentent leurs travaux (une dissertation, un commentaire de texte) et en discutent avec la salle virtuelle. Cela sert aussi pour affermir les compétences de présentation orale : capacité de synthétiser des informations complexes, respect des temps, capacité de répondre de manière concise et précise aux questions, production de diapositives claires. Les étudiants qui doivent valider le cours de méthodologie sont évalués sur la base d'un travail régulier tout au long de l'année.

Cours dispensé sur les deux semestres

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1O-M-2425-D

Méthodologie 2

« Méthodologie », Andrea Vestrucci assistant.ead@ipt-edu.fr

Ce cours, destiné aux étudiants en L2, est conçu comme un renforcement des compétences méthodologiques acquises dans le cours de Méthodologie L1. Un.e étudiant.e peut arriver en L2 avec des faiblesses méthodologiques spécifiques sur des types spécifiques de travaux : la fiche, la dissertation ou le commentaire de texte... Par conséquent, le cours de Méthodologie L2 est structuré de manière plus personnalisée que le cours du cours L1 : le cours présente des séances et exercices spécifiques selon les exigences méthodologique des étudiants. En cas de faiblesses méthodologiques partagées (il peut s'agir de la dissertation ou du commentaire de texte), des séances collectives en visioconférence sont organisées autour de présentations de la part des étudiants et discussion avec la classe virtuelle. Le cours de méthodologie L2 présente aussi des documents qui introduisent à au raisonnement logique : à quoi la logique sert-elle, la différence entre validité et vérité, comment la logique aide à organiser la pensée et l'argumentation de manière cohérente, « claire et distincte ».

Cours dispensé sur les deux semestres

Niveau : Cycle L2

Code cours : 2O-M-2425-D

UE13 et 21, SCIENCES RELIGIEUSES

Anna Van den Kerchove : anna.van-den-kerchove@ipt-edu.fr

Louis Hourmant

Vincente Fortier

« Le bouddhisme », A. Van den Kerchove et L. Hourmant

Le bouddhisme est parfois réduit de nos jours à une voie de méditation, une sorte de yoga de l'esprit, en fonction de la façon dont il est reçu en Occident. Ce faisant, on omet sa dimension proprement religieuse qui plonge dans la vision du monde de l'Inde antique. Le cours commencera par resituer la place du bouddhisme au sein des autres religions indiennes (hindouisme, jaïnisme), en partant de la période des origines vers le Ve siècle avant notre ère pour étudier ensuite la façon dont il se transforme en profondeur au contact des différentes civilisations asiatiques:Asie indianisée (Asie du Sud-Est), Asie sinisée (Chine, Corée, Japon, Vietnam) et enfin le monde tibéto-mongol. La dernière partie sera consacrée à la période moderne (XIXe -XXI e s.):les transformations du bouddhisme face à la modernisation des sociétés asiatiques, d'une part, et à la suite de sa transplantation en Occident, d'autre part. Sera abordée également la question des rencontres avec le christianisme.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1/L2/L3

Code cours : 1SC-SR-2425-D / 2SC-SR-2425-D / 3SC-SR-2425-D

« Droit des religions », V. Fortier

6h à Paris et le reste en zoom – accessible EàD dans ces conditions

Le cours posera les définitions et l'encadrement juridique du principe de laïcité et de la liberté de religion (droit français et droit supra national). Il examinera notamment le rapport entre liberté de religion et travail; liberté de religion et famille (couple, parent/enfant). Il abordera également la question du secret des ministres du culte.

Jeudis 26 septembre, 3, 10, 17 et 24 octobre 10h45-12h30 et 14h-17h

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2SC-DR-2425-D / 3SC-DR-2425-D

« Histoire de la musique protestante », F. Chavel et P-O. Léchet

Ce cours présentera un parcours historique, visant à interroger le rapport théologique à la musique en différents contextes protestants. L'attention sera portée à la fois sur la fonction théologique attribuée à la musique, tant sacrée que profane, et sur les options théologiques présentes dans des œuvres choisies. Ce cours est une variable.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2V-SC-MU-2425-D / 3V-SC-MU-2425-D

Sociologie de la religion, session en présence à Paris, il n'est pas possible de suivre ce cours à distance (voir plus loin les sessions en présence)

UE14 et 22, Variables

1 module à choisir en L2 et 2 modules en L3 avec le directeur d'études.

« Dissertation de fin de cycle L »

La dissertation dite de « fin de Cycle L », d'une quinzaine de pages, présente les jalons d'une thématique qui pourra être approfondie lors du mémoire du Cycle M1. La discipline est au choix de l'étudiant parmi les 4 UE majeures, le sujet est déterminé avec l'enseignant. Le choix de la discipline se fait en octobre et celui du sujet en décembre. La dissertation est remise en format électronique et fait l'objet d'une présentation orale.

Doit être remise au semestre de printemps

Niveau : Cycle L3

Code : dépend de la discipline choisie

III. INSCRIPTIONS

La procédure d'inscription à la préparation d'un diplôme en théologie en Enseignement à Distance se décompose en 4 étapes :

1-La candidature : pour établir votre parcours d'étude

L'enseignement à distance permet de suivre des cours selon son propre rythme. Le travail personnel s'effectue aux jours et aux heures de son choix tout en bénéficiant de la qualité de l'enseignement et des ressources de l'IPT. L'étudiant peut choisir le(s) cours qu'il veut suivre dans l'année selon ses disponibilités. Un entretien préalable auprès du directeur des études l'aidera à établir son parcours pédagogique et à l'adapter à sa situation. Ce rendez-vous est nécessaire avant de procéder à l'inscription administrative. Contactez le directeur des études, le professeur Elian Cuvillier, **avant le 20 septembre par courriel.**

Les étudiants en cycle L2 et L3 sont suivis par la direction d'étude locale : Pierre-Olivier Léchet (Paris) et Céline Rohmer (Montpellier)

2-L'inscription administrative à l'IPT : pour devenir étudiant

L'inscription à l'IPT est une démarche obligatoire. Vous pouvez demander votre rattachement à la faculté de votre choix (Montpellier ou Paris). Pour suivre les cours du semestre d'automne, les inscriptions (ou réinscriptions) sont ouvertes uniquement du 26 août au 27 septembre 2024. Pour suivre les cours du semestre de printemps, les inscriptions (ou réinscriptions) sont ouvertes uniquement du 6 au 31 janvier 2025.

Attention : aucune inscription possible en dehors de ces dates.

3-Le paiement des frais d'inscription : pour accéder à vos cours

Le paiement des frais d'inscription s'effectue auprès du secrétariat de la faculté choisie (Montpellier ou Paris).

- 1 cours : 297 € / semestre
- 2 cours : 475 € / semestre
- 3 cours : 660 € / semestre
- 4 cours et plus : 730 € / semestre

Contrat « L1 en deux ans » : 1850 €, facturés en 4 tranches (1 par semestre)

Semestre d'automne : En cas de désistement avant le 15 octobre, un remboursement partiel peut-être demandé (une retenue de 25% des droits d'inscription pour frais de dossier et de secrétariat est à déduire)

Semestre de printemps : En cas de désistement avant le 18 février, un remboursement partiel peut-être demandé (une retenue de 25% des droits d'inscription pour frais de dossier et de secrétariat est à déduire).

Paiement par virement : l'accès au cours ne se fera qu'à **réception d'un justificatif de virement** par mail au secrétariat de rattachement.

Paiement par chèque : l'accès aux cours ne se fera qu'à **réception du chèque** par la Poste par le secrétariat de rattachement.

L'institut se réserve la possibilité de suspendre l'accès aux cours en ligne en cas de non-paiement des sommes dues.

4-L'inscription aux cours : pour accéder à la plateforme d'enseignement

À l'issue de votre candidature et une fois votre inscription à l'IPT validée, vous obtiendrez un identifiant et un mot de passe provisoire qui vous seront nécessaires pour accéder à vos cours en ligne. Consultez la rubrique ACCÈS AUX COURS sur le site des études à distance : ead.iptheologie.fr

NOTA BENE: les secrétariats procèdent à votre inscription à chacun des cours que vous suivez. Toutefois, vous pouvez vous-même vous inscrire à certaines unités de méthodologie. Sur la page d'accueil de Moodle, catégorie « Outils », cliquez sur le titre de l'unité que vous souhaitez consulter et procédez à votre auto-inscription.

Il vous sera demandé de vous inscrire aux examens en répondant à un sondage directement sur vos pages de cours sur Moodle au cours du semestre.

IV. Informations pratiques

Semestre d'automne (S1)

Inscriptions du 26 août au 27 septembre 2024

Cours disponibles du 23 septembre 2024 au 13 janvier 2025

Examens du 13 au 19 janvier 2025

Semestre de printemps (S2)

Inscriptions du 6 au 31 janvier 2025

Cours disponibles du 27 janvier au 9 mai 2025

Examens du 19 au 25 mai 2025

Rattrapages du S1 du 26 au 28 mai 2025

Rattrapages du S2 du 2 au 8 juin 2025

Sessions en présentiel (accessible aux étudiants à distance) :

1/ Les sessions à Montpellier

- **Journées de reprise** : Du mardi 8 au jeudi 10 avril 2025 : journées interdisciplinaires de reprise EàD à Montpellier (début mardi 14h – fin jeudi à 13h).
Pour tout renseignement : guilhen.antier@ipt-edu.fr

2/ Les sessions à Paris

- **Sessions intensives de septembre de grec et d'hébreu** à Paris:
 - Du mardi 17 septembre 2024 au vendredi 20 septembre 2023 : Grec (9h-12h30 et 14h-17h)
 - Du mardi 10 septembre 2024 au vendredi 13 septembre 2024 : Hébreu (9h-12h30 et 14h-17h)
 - Du mardi 19 septembre 2023 au mercredi 20 septembre 2023 : arabe débutant (étudiant·e·s L3-M, en accord avec la direction des études).

- **Session de reprise en présence** : Du mercredi 27 au vendredi 29 novembre 2024 : journées interdisciplinaires de reprise EàD à Paris (début mercredi à 14h – fin vendredi à 15h).
Pour tout renseignement : Valérie Nicolet (valerie.nicolet@ipt-edu.fr)

Accès aux bibliothèques

Les facultés de Paris et de Montpellier disposent chacune d'une bibliothèque. Vous avez la possibilité de profiter de la bibliothèque de la faculté à laquelle vous choisissez d'être rattaché. Une fois inscrit à la bibliothèque (fournir une attestation d'inscription), vous pourrez emprunter 5 ou 6 livres (en fonction de la bibliothèque) pendant 3 semaines et avoir accès à des bases de données depuis votre domicile.

Pour contacter les bibliothèques :

Montpellier

bibliotheque.montpellier@ipt-edu.fr
04 67 06 45 73

Paris

bibliotheque.paris@ipt-edu.fr
01 43 31 48 75

Utilisation de la plateforme Moodle

Lorsque vous rencontrez une difficulté ou incident sur Moodle, vous pouvez vous adresser au coordinateur technique (ead@ipt-edu.fr) pour obtenir de l'aide. Lorsque vous participez à un forum sur Moodle, vous vous engagez à respecter la charte de l'étudiant de l'Enseignement à Distance de l'Institut Protestant de Théologie ainsi que la Netiquette.

Contacts de l'EàD

Directeur des études

Élian Cuvillier

elian.cuvillier@ipt-edu.fr

Secrétariat administratif Montpellier

Armelle Hunot

secretariat.montpellier@ipt-edu.fr

tél : 04 67 06 45 71

Secrétariat administratif Paris

Camille Monjaux

secretariat.paris@ipt-edu.fr

tél : 01 43 31 61 64

Coordinateur technique
David Rivière
ead@ipt-edu.fr
tél : 01 43 31 96 97

Assistant d'enseignement cours de Cycle L1 et L2
Andrea Vestrucci
assistant.ead@ipt-edu.fr

VAE (Validation d'acquis et d'expériences):

L'IPT confie les demandes de validations d'acquis et d'expérience à une commission *ad hoc*. Les demandes de validation peuvent lui être soumises chaque semestre. Renseignements, délais et formulaire de demande sont disponibles aux secrétariats de Montpellier et de Paris. Il peut aussi être judicieux d'en parler avec le directeur des études.

CHARTRE DE L'ÉTUDIANT.E INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Article 1er – Préambule

1-1 L'Institut protestant de théologie est un établissement privé d'enseignement supérieur reconnu par l'État depuis 2013. Il est reconnu d'utilité publique depuis 2005. Il regroupe deux facultés de théologie, l'une située à Paris, l'autre à Montpellier, ainsi qu'un enseignement à distance (EàD). L'IPT offre dans différents lieux un enseignement complet de la théologie dans toutes ses composantes.

1-2 L'Institut protestant de théologie délivre un enseignement académique et est un espace où des opinions diverses peuvent s'exprimer, dans le respect de chacun.

Article 2 – Libertés et obligation des étudiant.e.s

2-1 L'étudiant.e dispose de la liberté d'expression de ses opinions, qu'il.elle peut exercer à titre individuel et collectif.

2-2 La liberté d'expression s'exerce dans des conditions qui ne portent pas atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'Institut. Cette liberté d'expression et d'opinion, égale pour tou.te.s, impose le respect des personnes avec lesquelles l'étudiant.e est en contact au sein de l'Institut, qu'il soit inscrit en présence ou à distance.

2-3 Tout étudiant.e a droit à la protection de son intégrité physique et psychologique. Des garanties contre la discrimination, le harcèlement ou l'intimidation lui sont fournies au sein de l'établissement.

Article 3 – Contrôle des connaissances, plagiat

3-1 L'inscription à l'Institut protestant de théologie (pour les cours en présentiel ou à distance) impose à l'étudiant.e le respect de la ponctualité aux cours et activités prévues par le programme d'étude, le respect des délais imposés pour rendre les travaux, l'assiduité aux cours.

3-2 Le plagiat est une fraude particulièrement grave. Conformément à la déontologie académique et aux dispositions juridiques relatives à la propriété intellectuelle, est considéré comme plagiat, tout passage emprunté à une source dont l'étudiant.e n'est pas l'auteur, sans les assortir de guillemets et de l'indication précise de l'origine de l'information (référence bibliographique, site internet, etc.). De même, la paraphrase, la traduction et/ou la reprise d'un texte dans sa substance ne sont pas acceptables, à moins de l'explicitement en donnant la référence adéquate. La reprise de publications en ligne, de travaux non publiés ou d'autres sources, constituent tout autant un plagiat que celle de publications imprimées.

Article 4 – Engagements

4-1 L'IPT s'engage à fournir des moyens d'accès aux ressources éducatives et matérielles permettant le bon fonctionnement des études, en présence ou à distance, à encourager la réflexion pédagogique et à favoriser la communication et les collaborations directes entre les différents partenaires.

4-2 Les enseignant.e.s s'engagent à faire parvenir aux étudiants à distance les contenus des cours dans les délais fixés au préalable par la Commission de l'Enseignement à distance et à mettre à disposition les ressources (en format PDF, diaporamas, format audio, visuel) liées aux cours sur la plateforme.

4-2 Les étudiant.e.s à distance s'engagent à se connecter de manière régulière à la plateforme dès l'ouverture des cours et à respecter les délais fixés pour rendre les travaux prévus dans les modalités de contrôle des connaissances, à participer régulièrement aux différents groupes de partage proposés sur la plateforme (agenda, forum, chat, publication web, etc.), à prendre connaissance des règles du bon usage de l'informatique (Netiquette)

et les respecter dans leurs productions tant personnelles que collectives. Participer aux temps de reprises requis par la formation (habituellement en période de rentrée universitaire et en fin de semestre) sur l'un des deux sites de l'IPT (Montpellier – Paris).

4-3 Les différents services de l'enseignement à distance * s'engagent à ouvrir dans les meilleurs délais un compte d'utilisateur pour chaque étudiant inscrit (Login et Mot de passe) et à rattacher les étudiants aux cours pour lesquels ils se sont inscrits, à faire figurer sur le site de l'EàD et maintenir à jour l'ensemble des informations disponibles (calendriers des examens, modalités de contrôle des connaissances, dates des reprises), à faciliter l'accès à la documentation nécessaire au bon déroulement de la formation et, le cas échéant, orienter les étudiants dans leur recherche de documents et à répondre aux problèmes techniques rencontrés lors de la connexion ou de l'utilisation de la plateforme.

L'IPT décline toute responsabilité dans le non-suivi ou l'abandon d'une formation pour cause d'absence d'accès à Internet incombant à l'étudiant.e. Il est rappelé aux enseignant.e.s, étudiant.e.s et personnels administratifs leur devoir de respect des licences d'usages attribuées aux documents numériques par leurs auteurs.

En adhérant à cette charte, je confirme consentir à ce que les informations données lors de mon inscription à l'EàD de l'IPT ainsi que les autres documents transmis** soient conservés sans condition de durée et utilisés pour un usage interne à l'IPT. Pour connaître et exercer vos droits, notamment le retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées, veuillez consulter notre politique sur la protection des données personnelles disponibles sur le site internet de l'IPT (www.iptheologie.fr).

*Les différents services de l'EàD se composent des secrétariats des deux facultés et du coordinateur technique. Il relève de la responsabilité de l'étudiant.e de s'assurer qu'il-elle bénéficie du matériel adéquat et d'un accès à Internet pour être en mesure de suivre la formation en enseignement à distance à laquelle il-elle s'est inscrit.

**copie de documents d'identité et de diplômes ; photos d'identité ; év. titre de séjour ; év. attestation du CROUS.

Netiquette

L'EàD de l'IPT ouvre de nombreux canaux de communication à l'ensemble de ses intervenants (enseignants – étudiants – administration). Cette capacité de communication est précieuse car elle soutient la vitalité de l'IPT. Parce qu'elle est précieuse, elle doit être respectée. Aux libertés de communication ouvertes par ce système d'enseignement sont donc liées un certain nombre de responsabilités. Chacun est tenu d'observer un comportement responsable sur la plateforme d'EàD et d'y agir dans l'intérêt collectif. L'utilisation de la plateforme d'EàD est régie par les règles de bonne conduite s'appliquant habituellement sur internet (<http://netiquette.fr>). Parmi celles-ci, les instances de gouvernance de l'IPT (Collèges des enseignants et Conseil d'administration) veilleront particulièrement au respect de la dignité des personnes et des institutions. En conséquence, toute publication à caractère raciste, antisémite, homophobe, sexiste, pornographique, violent, irrespectueuse de la dignité des personnes, des fonctions ou des institutions, ou constituant une publicité commerciale sera effacée et une plainte sera déposée à l'encontre de son/ses auteur(s) au regard de la législation en vigueur.

Institut Protestant de Théologie- Faculté de Montpellier
13, rue du Dr Louis Perrier
34000 Montpellier
tél : 04 67 06 45 71
secretariat.montpellier@ipt-edu.fr

Institut Protestant de Théologie- Faculté de Paris
83, boulevard Arago
75014 Paris
tél : 01 43 31 61 64
secretariat.paris@ipt-edu.fr

